

Dossier du BHI No. S1/0180

LETTRE CIRCULAIRE 14/2002
12 avril 2002

NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'OHI

MEXIQUE

Référence: LC du BHI 20/2000

Monsieur,

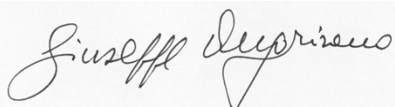
Le Comité de direction a l'honneur de vous annoncer que le Mexique est devenu le 71^e Etat membre de l'Organisation hydrographique internationale. Le BHI a été informé que le Mexique a déposé, le 8 avril 2002, la copie du dépôt officiel de l'instrument d'adhésion de son pays à la Convention relative à l'OHI, auprès du gouvernement de la principauté de Monaco, dépositaire de ladite Convention.

En temps voulu, le gouvernement de la principauté de Monaco informera les gouvernements parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'article XX, ladite Convention a pris effet, pour le Mexique, le 8 avril 2002.

Le Comité de direction est heureux de compter le Mexique au sein de l'OHI ainsi que de la communauté hydrographique internationale et aura le plaisir d'accueillir la délégation mexicaine lors de la XVI^e Conférence hydrographique internationale.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,



Contre-amiral Giuseppe ANGRISANO
Président